



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/193

Attribution de subventions d'équipement pour un montant global de 149 975 euros à des structures de création et de diffusion artistique - Enveloppe lieux de spectacles et autres lieux culturels - Approbation de conventions d'application entre la Ville de Lyon et diverses associations

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 30 SEPTEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 2 OCTOBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 OCTOBRE 2020

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme BRUVIER HAMM Pauline

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. LUNGENSTRASS (pouvoir à Mme DUBOT), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme GEORGEL), M. LEVY (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/193 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT POUR UN MONTANT GLOBAL DE 149 975 EUROS À DES STRUCTURES DE CRÉATION ET DE DIFFUSION ARTISTIQUE - ENVELOPPE LIEUX DE SPECTACLES ET AUTRES LIEUX CULTURELS - APPROBATION DE CONVENTIONS D'APPLICATION ENTRE LA VILLE DE LYON ET DIVERSES ASSOCIATIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 septembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, a été approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la ville de Lyon qui comprend le projet « Subventions enveloppe d'accompagnement des initiatives locales culturelles ».

Une ligne budgétaire intitulée "lieux culturels" permet d'allouer des subventions d'équipement aux structures culturelles lyonnaises réparties sur l'ensemble du territoire de la ville, dans l'objectif d'améliorer les conditions de travail des équipes administratives, des artistes et des techniciens et les conditions d'accueil du public tout en favorisant le développement d'activités culturelles de proximité sur l'ensemble du territoire lyonnais.

Les équipements dont disposent ces structures nécessitent souvent des travaux de rénovation et, pour certains, de remise aux normes actuelles de sécurité.

Par ailleurs, leur matériel scénique et bureautique est parfois obsolète, insuffisant et inadapté aux techniques d'aujourd'hui. Les aider à moderniser leurs équipements tout en favorisant l'accès à la culture pour le plus grand nombre, présente un intérêt communal certain.

En 2020, 33 lieux et compagnies œuvrant dans les domaines de l'audiovisuel, des arts visuels, de la danse, de la musique, du théâtre ont sollicité la Ville, au titre de l'équipement.

Dans le cadre de la présente délibération, il vous est proposé de soutenir 17 associations pour un montant total de 149 975 €.

SECTEUR CINEMA

ASSOCIATION AQUARIUM CINE-CAFE - 10 rue Dumont Lyon 4^e

Créée en avril 2016, l'association Aquarium Ciné-Café est installée dans le local qui a accueilli l'un des derniers vidéoclubs de Lyon. Elle gère le lieu de diffusion et de rencontres nommé « *l'Aquarium ciné-café* ».

L'association se déploie autour de cinq activités principales : une programmation ciné-club, des ateliers d'Education aux Images, des événements favorisant le développement du cinéma émergent, un vidéoclub et un café associatif.

Il s'agit d'un lieu de cinéma d'un nouveau genre, à mi-chemin entre la salle de cinéma et un café, en plaçant la convivialité et les logiques participatives au cœur du projet. L'un des enjeux majeurs du lieu est de soutenir le cinéma émergent et de participer à son développement.

En 2019, les 251 séances de projections ont attiré plus de 11 000 spectateur-trices.

En plus de ses propres activités, l'Aquarium ciné-café accueille de très nombreux autres partenaires en permettant des avant-premières de films, la tenue de castings en journée, des week - ends d'écriture documentaire, des « goûters de scénaristes », des journées d'Etude en partenariat avec l'Université Lyon 2, des tournages de chroniques sur le web. Par ailleurs, l'Aquarium travaille étroitement avec des associations citoyennes en proposant un ciné-citoyen mensuel. Ce lieu participe très activement à la dynamisation du tissu associatif et audiovisuel à l'échelle de Lyon et de sa Métropole.

L'association sollicite la ville en investissement pour l'achat de matériel audiovisuel (pour de la prise de vue et de son).

Le Budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2020 est de 2 423 € et se répartit comme suit :

Ville de Lyon : 2 123 €
Auto financement : 300 €

Il est proposé d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'association Aquarium Ciné Café.

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 4 000 €
Pour mémoire, pas de demande de subvention d'investissement en 2019.

ARCHIPEL MEDIATEUR CULTUREL - 10 rue Dumont Lyon 4^e

Créée le 20 mars 2017, cette association est une structure d'éducation aux images qui a pour but de valoriser l'image et l'audiovisuel dans toutes ses formes et, à cet égard, développer des actions de médiation auprès de divers publics et au sein de différentes structures. Sa vocation est de faire du cinéma un vecteur de lien social, de sensibilisation artistique et un outil d'éveil citoyen.

Archipel est membre du réseau *Entre les Mailles* au côté de l'*Aquarium ciné-café* et du collectif d'auteur-réalisateur *Dans l'Attente d'un Nom*. Outre des relations privilégiées entre ces structures facilitant la création de partenariats, l'objectif est de partager des outils.

La demande d'investissement concerne l'acquisition d'une table Mashup, qui sera mutualisée. La Table Mashup est un outil numérique innovant de création audiovisuelle. Elle permet de mixer en direct des extraits vidéos, des musiques, des bruitages, et même d'enregistrer des doublages voix par le biais de simples cartes et d'un micro. Archipel souhaite l'acquérir pour enrichir ses actions de sensibilisation à la culture de l'image pour tous.

Le Budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2020 est de 6 210 € et se répartit comme suit :

Ville de Lyon : 2 500 €
Métropole : 2 500 €
Auto financement : 1 210 €

Il est proposé d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'association Archipel Médiateur Culturel.

Pour information, pas de subvention de fonctionnement demandée au titre de l'année 2020.

Pour mémoire, pas de subvention d'investissement demandée en 2019.

SECTEUR DANSE - CIRQUE

COMPAGNIE SUBTERFUGE - Maison des associations 28 rue Denfert-Rochereau Lyon 4^e

La Compagnie du Subterfuge a été créée en 2005 pour soutenir le travail chorégraphique de Laureline Gelas qui se définit par la recherche d'une esthétique poétique de la danse hip hop et d'une ouverture aux autres formes d'art scénique. L'exploration de l'identité, qu'elle soit culturelle ou psychologique, et de la relation à l'autre et au monde, est une dominante dans ses premières créations. Après une formation au Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon en danse classique et contemporaine, elle découvre la danse hip hop, y trouve une énergie et une gestuelle qui correspondent à sa personnalité.

La compagnie est en résidence dans le cadre de la politique de la ville, depuis trois ans, dans différents quartiers, dans le 5^{ème} (Sœur Janin), 8^{ème} (Moulin à vent) et 9^{ème} (Gorge-de-Loup) pour un projet intitulé *Faire danser les murs* comprenant un travail de performance danse et photographie, auprès des habitants, en partenariat avec les acteurs du quartier : médiathèques, groupes scolaires, mission locale, centres sociaux, etc. Les photos prises au cours des rencontres sont exposées sur les murs du quartier.

Pour mener à bien ce projet, la compagnie sollicite de la Ville de Lyon un soutien financier pour acquérir du matériel informatique performant.

Le Budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2020 est de 6 319 € et se répartit comme suit :

Ville de Lyon : 5 000 €
Auto financement : 1 319 €

Il est proposé d'attribuer une subvention de 2 500 € pour la compagnie Subterfuge.

Pour information, pas de subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020.

Pour mémoire, pas de subvention d'investissement demandée au titre de l'année 2019.

COMPAGNIE CORPS AU BORD - 1 rue de Nuits Lyon 4^e

L'association Corps Au Bord, compagnie lyonnaise créée en 1998 par Natacha Paquignon, inscrit sa démarche artistique dans son environnement sensible et social entre art et société. Dans un environnement où les technologies ont pris une large place, ses recherches sur l'influence réciproque du corps et de l'environnement la conduisent depuis quelques années à imaginer des projets associant danse et technologies.

L'activité de la compagnie, en 2020, est essentiellement concentrée sur le projet *Space Dances*, un parcours chorégraphique, visuel et sonore à travers un lieu. La première version de l'œuvre a été créée aux Subsistances en partenariat avec le Labo NRV (Numérique Réalités Virtualités) avec un lancement public lors du festival Le MOI de la Danse, les 8 et 9 février 2020 aux Subsistances.

Afin de concrétiser cette création la compagnie a eu besoin d'investir dans du matériel numérique et informatique performant et sollicite de la Ville de Lyon pour une participation financière.

Le Budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2020 est de 3 015 € et se répartit comme suit :

Ville de Lyon : 2 500 €
Auto financement : 515 €

Il est proposé d'attribuer une subvention de 2 500 € pour la compagnie Corps au Bord.

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 2 000 €
Pour mémoire, pas de subvention d'investissement demandée au titre de l'année 2019.

LES NOUVELLES SUBSISTANCES - 8 bis, quai Saint-Vincent Lyon 1^{er}

Les Subsistances occupent depuis 2001, une place centrale à Lyon dans l'accompagnement, la recherche, la création et la diffusion en théâtre, danse, musique, cirque et arts numériques. A la fois laboratoire de création, lieu de pratiques et de diffusion artistiques, les Subsistances ont vu naître et ont accompagné de nombreux artistes. La saison dernière, ont été accueillis 81 000 spectateurs-trices, participant-es aux ateliers ou aux manifestations culturelles, 109 compagnies en résidence et 131 dates de représentations.

Le projet, proposé et dirigé par Stéphane Malfettes, rejoint la politique culturelle de la Ville qui souhaite favoriser l'émergence de la création contemporaine en permettant aux artistes de trouver à Lyon un cadre d'accueil.

La Ville de Lyon soutient le projet des Nouvelles Subsistances par l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 1 376 000 € et par la mise à disposition de locaux comprenant deux salles de spectacles, des plateaux de répétition, la verrière et l'esplanade. En 2020, les Subsistances souhaitent renouveler l'équipement d'une de leurs deux salles de spectacles, la Boulangerie, afin d'en faire un laboratoire des nouvelles technologies à la disposition des artistes et des équipes techniques. La Boulangerie, d'une

surface totale de 200 m², est utilisée selon diverses configurations. La Ville de Lyon et la Région ont été sollicitées pour l'installation de tribunes rétractables, qui permettront d'adapter rapidement et sans frais les configurations de la salle selon les projets. Cet investissement est devenu nécessaire pour assurer un accueil du public dans de bonnes conditions et pour répondre aux besoins de scénographies innovantes des projets artistiques. Par ailleurs il permettra d'assurer la sécurité des techniciens qui sont aujourd'hui obligés d'intervenir dans des conditions délicates pour assurer les montages et démontages de l'outil actuel.

Le Budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2020 est de 104 909 € et se répartit comme suit :

Ville de Lyon : 50 000 €
Région Auvergne Rhône-Alpes : 50 000 €
Auto financement : 4 909 €

Il est proposé d'attribuer une subvention de 40 000 € pour les Nouvelles Substances.

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 1 376 000 €

Pour mémoire, pas de subvention d'investissement demandée au titre de l'année 2019.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

SECTEUR THÉÂTRE

THEATRE DES CLOCHARDS CELESTES - 51 rue des Tables Claudiennes Lyon 1^{er}

Situé sur les Pentes de la Croix-Rousse, le Théâtre des Clochards Célestes dispose d'une salle de 49 places. Lieu de diffusion de compagnies locales émergentes, il partage sa programmation entre spectacles jeune public / adolescent-es et pour adultes. La direction s'engage en faveur de l'accompagnement des jeunes équipes artistiques en mettant à disposition son théâtre en ordre de marche et en délivrant des conseils aussi bien artistiques qu'administratifs, en diffusion et en communication. De nombreuses actions culturelles sont développées autour des spectacles, notamment pour les publics scolaires ; la pratique amateur est encouragée par des ateliers et des stages pour tous les âges. Le lieu est dirigé depuis 2016 par Louise Vignaud, suite au départ à la retraite d'Elisabeth Saint-Blancat, directrice depuis sa création en 1978.

Pour la saison 2019-2020, 279 représentations étaient programmées (soit 36 spectacles dont neuf jeune public) ainsi que l'accueil de 28 compagnies, dont cinq associées : *Demain nous fuirons*, *Offense*, *Construire un feu*, *Debout sur une chaise*, *Nuit Verticale*.

L'association souhaite rendre modulaire sa salle de spectacle et la remettre aux normes techniques : remplacement du gril et des consoles sons et lumière défectueuses, remise en sécurité de l'espace accueil des compagnies, équipement de la salle de répétition.

Le Budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2020 est de 48 764 €, et se répartit comme suit :

Ville de Lyon : 23 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 17 000 €
Auto financement : 8 764 €

Il est proposé d'attribuer une subvention de 17 500 € au Théâtre des Clochards Célestes.

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 65 000 €
Subvention complémentaire 2020 également proposée à ce conseil municipal : 5 000 €
Pour mémoire, subvention d'investissement reçue au titre de l'année 2019 : 7 000 €

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

KOLLECTIF MAC GUFFIN / THEATRE DE L'UCHRONIE - 117 avenue du Maréchal de Saxe Lyon 3^e

Fondée en 2011, initialement destinée à la promotion des jeunes auteurs de cinéma et de bande-dessinée, l'association Mac Guffin a étendu ses activités aux arts vivants. L'équipe a investi en mars 2014 des locaux situés rue de Marseille pour créer le Théâtre de l'Uchronie.

Ce lieu d'une jauge de 44 places au cœur de la Guillotière accueille des spectacles de théâtre, danse, musique, et du cinéma, ainsi que différents stages et cours à l'année pour amateurs et professionnels (ex. théâtre, écriture, yoga). Le lieu s'est agrandi en 2017 grâce à un local attenant au théâtre situé rue Jangot, qui permet notamment d'accueillir des Cies en résidence. Le Kollektif Mac Guffin accueille et diffuse de jeunes artistes tout en développant ses propres créations théâtrales et chorégraphiques.

L'association souhaite acheter un chauffage, du matériel lumière et des tapis de scène.

Le Budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2020 est de 8 000 €, et se répartit comme suit :

Ville de Lyon : 5 000 €
Auto financement : 3 000 €

Il est proposé d'attribuer une subvention de 3 000 € au Kollektif Mac Guffin / Théâtre de l'Uchronie.

Pour information, pas de subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020
Pour mémoire, pas de subvention d'investissement reçue au titre de l'année 2019

INEFFABLE THEATRE - 17 rue St Simon Lyon 9^e

La Troupe du Levant, fondée en 2009 par Benjamin Forel, est devenue L’Ineffable Théâtre en 2015. La compagnie cherche à créer un *physical theater* : « dire très peu, faire deviner beaucoup », en empruntant à la fois au théâtre, à la danse et à la performance, avec un engagement corporel intense des interprètes.

L’association investit des espaces urbains appelés « Bacs à sable » : parking de la Friche RVI en 2009, grand réfectoire de l’Hôtel-Dieu en 2010, usines Tase à Vaulx en Velin en 2013, Vélodrome de Lyon en 2014, Théâtre Antique de Fourvière en 2015, anciennes usines ABB à Décines 2012-16, Îlot K à Confluences en 2018. Après une pause d’occupation en 2019, la Cie s’installe en 2020 dans une partie du technicentre d’Oullins/La Mulatière, mis à disposition par SNCF Immobilier.

L’équipe prévoit pour cette édition 2020 de présenter six de ses créations, d’accueillir 60 artistes lors de festivals thématiques (cabaret, jeune création post-CNSMD,...), de mettre en place un espace pédagogie et transmission avec des stages amateurs et ateliers professionnels.

L’association souhaite acquérir des câbles, un système son, un parc lumière, des gradateurs. Ce matériel technique servira à équiper le lieu et améliorer l’accueil des compagnies (près de 200 artistes accueilli-es en deux ans).

Le Budget prévisionnel d’investissement de ce projet en 2020 est de 3 506,80 €, et se répartit comme suit :

Ville de Lyon : 2 000 €
Auto financement : 1 506,8 €

Il est proposé d’attribuer une subvention de 2 000 € à l’Ineffable Théâtre.

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l’année 2020 : 3 000 €
Pour mémoire, pas de subvention d’investissement reçue au titre de l’année 2019.

TRAVERSANT 3 - 10 bis rue Jangot Lyon 7^e

La compagnie associe un metteur en scène, Clément Arnaud, et un plasticien, Rodolphe Brun. Leurs créations théâtrales sont à mi-chemin entre théâtre d’ombre réinventé et cinéma d’animation. Leur instrument fondateur est le rétroprojecteur, qui leur permet de diffuser des images animées sur scène, à vue du public. Les acteurs sont tour à tour personnages incarnés, marionnettistes ou comédiens.

La compagnie porte une attention particulière au jeune public et est impliquée à ce titre dans le réseau Domino. L’équipe mène également une importante démarche de médiation, des projets d’éducation artistique et culturelle et des projets de territoire notamment à Moncey-Voltaire-Guillotière.

La prochaine création Haut/Bas prévue à l’automne 2020 traitera de l’entrée dans l’adolescence, en utilisant pour la première fois le vidéoprojecteur.

L’association souhaite acquérir un vidéoprojecteur, des caméras, un écran de projection et un ordinateur, à la place de ses rétroprojecteurs, pour faire évoluer sa technique de théâtre

cinémarionnette et permettre plus d'autonomie technique et d'itinérance des spectacles. Le matériel servira également à proposer des ateliers d'initiation.

Le Budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2020 est de 16 843,6 € et se répartit comme suit :

Ville de Lyon : 5 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 2 000 €
Auto financement : 9 843 €

Il est proposé d'attribuer une subvention de 4 000 € à Traversant 3.

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 3 000 €
Pour mémoire, pas de subvention d'investissement reçue au titre de l'année 2019

LA CORDONNERIE - 6 place Colbert Lyon 1^{er}

La Cordonnerie tient son nom de ses premières répétitions dans l'arrière-boutique d'une cordonnerie à Lyon. Elle se consacre depuis 1997 à la création et diffusion de ciné-spectacles tous publics entremêlant théâtre, cinéma et musique (films muets avec bruitages en direct sur scène). Elle propose des contes et des classiques dans une version moderne et décalée.

La compagnie a créé sept ciné-spectacles depuis 2005 pour plus de 1600 représentations, de l'échelon local à l'international (Etats-Unis, Corée, Québec,...).

Elle se différencie par des coûts de production élevés, dus au procédé cinématographique.

Le Théâtre de la Croix-Rousse a proposé une rétrospective en 3 spectacles lors de la saison 19-20. La prochaine création *Ne pas finir comme Roméo et Juliette* est prévue pour octobre 2020.

L'association souhaite acquérir du matériel technique son et vidéo pour renouveler et doubler celui existant pour les tournées (pour pouvoir faire tourner deux spectacles en même temps) et pour la prochaine création (spectacles demandant un fort investissement technique avec ensuite une diffusion importante).

Le Budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2020 est de 32 020 € et se répartit comme suit :

Ville de Lyon : 10 000 €
Auto financement : 22 020 €

Il est proposé d'attribuer une subvention de 7 000 € à La Cordonnerie.

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 4 000 €
Pour mémoire, pas de subvention d'investissement reçue au titre de l'année 2019.

HOT CLUB - 26 rue Lanterne Lyon 1^{er}

Le Hot Club, salle de concert de 90 places, est une institution lyonnaise dédiée à l'accueil de concerts de jazz, du jazz ancien traditionnel aux musiques actuelles et novatrices. La programmation permet de rassembler différentes générations d'amateurs ainsi que des personnes venant de Lyon et de la région, faisant alterner les groupes locaux amateurs et professionnels avec des musiciens reconnus sur la scène internationale. Les élèves des conservatoires ont toutes leur place dans ce lieu qui les accueille pour des temps de répétition et des jams sessions. Le Hot Club accueille, chaque saison, près de 9 000 spectateurs et programme 200 concerts à des tarifs attractifs.

Le Hot Club amorce de nouvelles ambitions depuis 2018 avec une envie forte de renouveau : rénovation des locaux grâce notamment à l'intervention bénévole des adhérents, un modèle économique repensé, un budget dédié à la rémunération des artistes, un accompagnement renforcé des jeunes musiciens.

Dans ce cadre, et afin de répondre aux demandes de plus en plus nombreuses des artistes, l'équipe a pour ambition de transformer ses locaux en un véritable lieu d'accompagnement, en aménageant des cabines de répétition et des studios dans des caves adjacentes au club. Pour ce faire, une entreprise réalisera deux cloisons isophoniques divisant la grande cave voûtée adjacente en deux salles de répétition et un espace technique.

Le Budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2020 est de 21 104 € et se répartit comme suit :

Ville de Lyon : 13 104 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 5 000 €
Auto financement : 3 000 €

Il est proposé d'attribuer une subvention de 7 400 € au Hot Club de Lyon.

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 7 000 €

Pour mémoire, subvention d'investissement reçue au titre de l'année 2019 : 3 000 €

JAZZ A COURS ET A JARDINS - 43 Montée du Gourguillon Lyon 5^e

Créé par François Dumont d'Ayot, directeur artistique, le Festival Jazz A cours et A Jardins prend de l'ampleur depuis plusieurs années. Il a pour objectif de proposer des concerts à ciel ouvert, accessibles à tous dans des jardins privés insoupçonnés associatifs ou institutionnels, lyonnais et en proche périphérie.

Le festival fête en 2020 ses 10 ans d'existence du 5 au 12 septembre proposant une vingtaine de concerts, 7 créations dans plus de 10 lieux différents du 5^{ème} arrondissement. Il poursuit ses partenariats européens avec des artistes de renom allemands, italiens, slovaques ainsi qu'avec le Conservatoire Rayonnement Régional de Lyon pour les jeunes artistes émergents. Est également accueillie une création destinée aux déficients visuels du centre Valentin Haüy et de la maison des aveugles St Raphaël. Une exposition rétrospective des affiches du festival et de sa charte graphique sera présente à la MJC de Saint Just (Lyon 5^{ème}).

Dans le cadre de la programmation des petits concerts du festival, l'association sollicite une subvention pour acquérir du matériel de sonorisation.

Le Budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2020 est de 4 450 € et se répartit comme suit :

Ville de Lyon : 4 450 €
Auto financement : 0 €

Il est proposé d'attribuer une subvention de 2 000 € pour le festival Jazz à Cours et à Jardins.

Pour information, subvention spécifique reçue au titre de l'année 2020 : 2 000 €

Pour mémoire, pas de subvention d'investissement demandée au titre de l'année 2019.

GRRRND ZERO - 60 rue de Bohlen - Vaulx-en-Velin

Fondée en 2004 par un collectif d'artistes lyonnais issus des arts et des cultures dits "underground", Grrrnd Zero a pour principal objectif d'offrir aux lyonnais un lieu culturel dédié aux projets artistiques alternatifs. La diffusion et l'accueil de groupes de musique avant-gardiste et expérimentale représente une large part de leurs activités avec l'organisation d'une programmation annuelle exigeante. En plus de quinze ans d'expérience, Grrrnd Zero a su conquérir une reconnaissance du public et des professionnels du milieu des musiques actuelles au niveau local, national et même international.

Après avoir investi plusieurs lieux, l'association, en partenariat avec la Métropole et la Ville de Lyon, a investi en 2014 une ancienne papeterie située 60 rue de Bohlen à Vaulx-en-Velin. Le projet d'aménagement de cet espace a pu voir le jour grâce à une subvention de 310 000 € de la Ville de Lyon et l'engagement de plus de 300 personnes bénévoles pour des chantiers participatifs. Il comprend des bureaux administratifs, des locaux de répétition, un studio d'enregistrement et une salle de concert pouvant accueillir 500 personnes.

Grrrnd Zero a souligné également un besoin en matériel son et lumière pour la salle de concerts évitant la location de ce matériel qui pèse sur le fonctionnement de l'association.

Le Budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2020 est de 62 740 € et se répartit comme suit :

Ville de Lyon : 10 000 €
Métropole : 50 000 €
Auto financement : 2 740 €

Il est proposé d'attribuer une subvention de 10 000 € à l'association Grrrnd Zero.

Pour information, pas de subvention de fonctionnement demandée au titre de l'année 2020

Pour mémoire, pas de subvention d'investissement demandée au titre de l'année 2019.

RESEAU (Rassemblement d'Énergies pour la Sauvegarde d'un Espace Artistique Utopique) / Le Périscope - 13 rue Delandine Lyon 2^e

RESEAU gère le Périscope depuis 2007, lieu ouvert à tous les styles de musiques, avec une dominante des esthétiques jazz et musiques improvisées. Avec une salle de diffusion de 196 places et des locaux de répétition au sous-sol, le Périscope se donne pour mission de fournir un cadre propice à l'expression artistique et culturelle innovante et permettre aux artistes d'être reconnus et rémunérés. Le Périscope a été labellisé Scène de Musique Actuelle (SMAC) par le Ministère de la Culture en décembre 2018. A ce titre, l'association est soutenue par l'Etat, la Région et la Ville de Lyon (70 000 € votés lors du conseil municipal du 27 janvier 2020).

L'association a eu l'opportunité récemment de développer sa surface et ses activités grâce à la location d'un local de 300 m² adjacent à la salle actuelle. Cette possibilité d'agrandissement vient répondre au besoin de développement d'équipements dédié aux activités artistiques pour le Périscope. Cette occasion nouvelle donne la possibilité à l'association RESEAU d'étendre et de repenser ses actions, d'unifier un espace jusqu'ici morcelé afin de porter au mieux son projet. Ce nouvel espace permettra notamment d'avoir une salle de 300 places (entre 110 et 140 assis) et d'optimiser les espaces de stockage. Les travaux devraient s'achever au mois d'octobre/novembre 2020.

Le Budget prévisionnel d'investissement 2018-2020 des travaux est estimé à 500 000 € et se répartit comme suit :

Ville de Lyon : 100 000 €
DRAC : 95 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 88 000 €
Métropole : 80 000 €
CNV : 80 000 €
PGE : 57 000 €

Il est proposé d'attribuer une subvention de 40 000 € à l'association RESEAU.

Pour information, subvention de fonctionnement au titre de l'année 2020 : 70 000 €

Pour mémoire, subvention d'investissement reçue au titre de l'année 2018 et 2019 :
30 000 € et 30 000€

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

MUSIQUE CLASSIQUE ET CONTEMPORAINE

GRAME - cours Verdun Gensoul Lyon 2^e

Grame, créé en 1982, est un Centre national de création musicale labellisé en 1995 dont l'activité s'inscrit dans le cadre du « Cahier des charges des centres nationaux de création musicale » élaboré par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Huit centres nationaux de création musicale en France sont labellisés par le Ministère, leur mission est d'œuvrer au renouvellement des formes et des langages musicaux. La

mission principale de Grame est de permettre la conception et la réalisation d'œuvres musicales nouvelles.

Dirigé depuis sa création par James Giroudon, le Grame a recruté une nouvelle direction début septembre 2018, Sebastian Rivas et Anouck Avisse. Le projet porté par le binôme s'inscrit dans une volonté d'interaction permanente entre Grame, conçu comme un laboratoire et lieu d'innovation, avec son environnement. Ainsi, Grame souhaite accueillir, soutenir et accompagner activement les artistes et chercheurs en résidence. L'ouverture sur les autres disciplines, le dialogue avec des partenaires artistiques et institutionnels diversifiés sont renforcés, permettant de démultiplier les approches favorisant les rencontres entre les publics et les musiques contemporaines.

L'association souhaite acquérir du matériel vidéo et son, ainsi que la connectique afférente. Le matériel acquis sera utilisé pour les spectacles produits et diffusés, pour l'équipement des studios d'enregistrement ainsi que pour les activités d'exposition, de transmission et d'accueil en résidence des compositeurs.

Le Budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2020 est de 32 168 € et se répartit comme suit :

Ville de Lyon : 10 000 €
Etat : 10 000 €
Auto financement 12 168 €

Il est proposé d'attribuer une subvention de 5 000 € à l'association GRAME.

Pour information, subvention de fonctionnement individualisée au titre de l'année 2020 : 172 000 €

Pour mémoire, subvention d'investissement reçue au titre de l'année 2019 : 5 000 €

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Léthé Musicale - 10 Impasse Pierre Baizet Lyon 9^e

L'association Léthé Musicale, créée en 1996, est un centre de pratique musicale, d'enseignement de la musique, et de musicothérapie à destination des personnes en situation de handicap. Elle produit et diffuse également des spectacles musicaux créés et joués par des artistes en situation de handicap et propose des ateliers de musique à vocation éducative, pédagogique ou thérapeutique, animés par une équipe de musiciens et de musicothérapeutes professionnels accompagnés par des assistants de séance bénévoles.

Elle s'adresse à des personnes présentant un handicap moteur, sensoriel, psychique ou mental, et rassemble aujourd'hui plus de 500 personnes handicapées sur la région lyonnaise.

Centre ressource à Lyon, Léthé Musicale accompagne le réseau des établissements d'enseignement artistique pour améliorer leur accessibilité au handicap et les établissements médico-sociaux pour mettre en œuvre des projets culturels. L'association organise des formations musique/handicap et musicothérapie, des conférences musique, handicap, santé et diffuse des nouvelles du réseau.

L'association souhaite faire l'acquisition d'un « steel drum » tambour d'acier et divers instruments pour l'exercice de son activité.

Le Budget prévisionnel d'investissement de ce projet en 2020 est de 3 000 € et se répartit comme suit :

Ville de Lyon : 1 500 €
Métropole : 1 500 €

Il est proposé d'attribuer une subvention de 1 500 € à l'association Léthé Musicale.

Pour information, subvention de fonctionnement au titre de l'année 2020 : 3 000 €

Pour mémoire, pas subvention d'investissement demandée au titre de l'année 2019.

PATRIMOINE

Association SOIERIE VIVANTE - 21 rue Richan Lyon 4^e

Située au cœur de la Croix-Rousse, l'association Soierie Vivante, créée en 1993, assure la sauvegarde et la mise en valeur de deux ateliers, appartenant à la Ville de Lyon :

- Un atelier de passementerie, situé au 21 rue Richan, Lyon 4^{ème}
- Un atelier de tissage, sise à l'angle des rues Lebrun et Justin Godard, Lyon 4^{ème}

Au titre d'une convention d'objectifs et de moyens signée le 14 janvier 2015, l'association bénéficie d'une mise à disposition gratuite de ces locaux en vue de présenter l'activité de tissage et les conditions de vie et d'habitat des Canuts. Ainsi, l'association accueille le public in situ, proposant des visites commentées avec démonstrations sur les métiers à tisser, ainsi que des animations en direction de tous les publics.

Dans ce cadre, la Ville de Lyon s'est engagée à soutenir l'association, en inscrivant chaque année au budget, une subvention de fonctionnement. Pour l'année 2020, cette subvention de fonctionnement s'élève à 30 000 €, conformément au Budget Primitif, voté par le Conseil municipal le 27 janvier 2020 et suivant la délibération n°2020/5349 du 27 janvier 2020.

En 2020, l'association a bénéficié, par ailleurs, des mesures de soutien mises en place par la Ville de Lyon, pendant l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de COVID 19, dans le cadre de l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux. Ainsi, une subvention de fonctionnement de 6 000 € a été attribuée à l'association par décision du Maire en date du 25 juin 2020.

En outre, dans le cadre de ses projets pour l'année en cours, l'association souhaite restaurer et présenter au public un ensemble cohérent illustrant les différentes étapes de création d'une pièce de soierie dont elle est propriétaire. Cet ensemble, actuellement dans un état de conservation dégradé, se compose de 3 éléments réalisés à Lyon:

- d'une esquisse sur papier réalisée dans les années 1980 par André Pellet, dans un style d'inspiration « Philippe de Lassalle », ornemaniste lyonnais du XVIII^e siècle,
- de sa mise en carte, agrandissement de l'esquisse sur papier quadrillé permettant le passage du dessin au tissu, qui a été réalisée, à la même époque, par Louis Crouzet,
- et du tissu réalisé,

Ce projet de restauration présente un intérêt communal, en s’inscrivant dans les objectifs généraux définis par la Convention Cadre signée le 14 janvier 2015 entre la Ville de Lyon et l’association : il participe, en effet, à la présentation des traditions et des savoir-faire autour des métiers de tissage et contribue à la transmission et la médiation culturelle du patrimoine soyeux lyonnais en direction des publics.

Le Budget prévisionnel d’investissement de ce projet en 2020 est de 1 575 € et se répartit comme suit :

Ville de Lyon : 1 575 €

Il est proposé d’attribuer une subvention de 1 575 € à l’association Soierie Vivante.

Pour information, subvention de fonctionnement individualisée au titre de l’année 2020 : 30 000 €

Pour mémoire, pas de subvention d’investissement demandée au titre de l’année 2019

La convention d’application formalisant l’attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

En raison de l’intérêt que présentent les activités des structures précitées, je vous propose d’allouer, pour l’exercice 2020, une subvention d’investissement à chacune de ces associations conformément au tableau récapitulatif ci-dessous, pour un montant global de 149 975 €.

Vu lesdites conventions ;

Vu l’avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 7^e et 9^e arrondissements ;

Où l’avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

1. Les subventions d’équipement pour un montant global de 149 975 € sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessous :

CINEMA 5 000 €	AQUARIUM CINE-CAFE (4 ^{er})	2 000 €
	ARCHIPEL MEDiateur CULTUREL (4 ^{eme})	2 000 €
DANSE/CIRQUE 45 000 €	COMPAGNIE SUBTERFUGE (4 ^{eme})	2 500 €
	COMPAGNIE CORPS AU BORD (4 ^{eme})	2 500 €
	LES NOUVELLES SUBSISTANCES (1 ^{er})	40 000 €

THEATRE	THEATRE DES CLOCHARDS CELESTES (1er)	17 500 €
32 500 €	KOLLECTIF MAC GUFFIN / THEATRE DE L'UCHRONIE (3 ^e)	3 000 €
	INEFFABLE THEATRE (9 ^e)	2 000 €
	TRAVERSANT 3 (7 ^e)	4 000 €
	LA CORDONNERIE (1 ^{er})	7 000 €
MUSIQUES ACTUELLES 59 400 €	HOT CLUB (1 ^{er})	7 400 €
	GRRRND ZERO (Vaulx-en-Velin)	10 000 €
	JAZZ A COURS ET A JARDINS (5 ^{ème})	2 000 €
	RESEAU – le Périscope (2 ^e)	40 000 €
MUSIQUE ANCIENNE ET CONTEMPORAINE 6 500 €	GRAME (2 ^e)	5 000 €
	LETHE MUSICALE (9 ^e)	1 500 €
PATRIMOINE 1 575 €	ASSOCIATION SOIERIE VIVANTE (4 ^e)	1 575 €
	TOTAL GENERAL	149 975 €

2. Les conventions susvisées, établies entre la Ville de Lyon et les associations GRAME, Soierie Vivante, Théâtre des Clochards Célestes, RESEAU et les Nouvelles Subsistances sont approuvées.

3. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents et les mettre en œuvre.

4. La dépense correspondante, soit 149 975 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2020, programme SOUTIENAC, opération EQUIPSUB, fonction 33, selon la répartition suivante :

- à l'article 20421, ligne de crédit 62082 pour un montant de 83 500 € ;
- à l'article 20422, ligne de crédit 63302 pour un montant de 66 475 €.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nathalie PERRIN-GILBERT